



AIRADT

Association intercommunale
du réseau d'accueil de jour Dame Tartine

Le sens de nos actions au sein de l'accueil parascolaire de l'AIRADT

« Le bien-être de l'enfant et la mission des structures d'accueil de jour énoncée par la LAJE (loi sur l'accueil de jour). Qu'est-ce-que tout cela veut dire ? »

Chers parents,

Notre mission principale est d'assurer le bien-être de votre enfant **au sein d'une collectivité**, mais une collectivité différente du contexte scolaire et du contexte familial peut-être, et qui défend la qualité de l'accueil.

Concrètement et afin de garantir cette qualité, nos structures se doivent d'être des **espaces d'accueil, de pensée et de créativité** avec leur fonctionnement propre, leurs règles et *leur organisation en laquelle les parents ont **confiance***. Les structures d'accueil ne sont pas des espaces de garde libres au sein desquels les enfants se côtoient, comme, par exemple, dans des espaces publics, tels que des places de jeux etc....

Ainsi, à Dame Tartine, **le jeu** fait partie intégrante de nos valeurs. Mais Attention !!!! *Pas n'importe quel jeu et n'importe comment*. Parfois il sera dirigé voire même imposé. Votre enfant ne pourra pas tout à fait jouer librement comme à d'autres moments de sa vie... Pourquoi? *Très rapidement sans projet ou direction particulière et guidée par une équipe éducative, vos enfants pourraient vivre des situations bien trop difficiles à gérer pour leur âge (sentiment d'injustice, contrainte, conflits, gestion de la compétition etc...)*. *De telles dynamiques ne peuvent être considérées comme bienveillantes et en aucun cas garante de la qualité d'accueil.*

Ainsi, votre enfant pourrait ne pas toujours choisir l'activité qu'il a envie de faire. Aie aie aie, c'est difficile ! Et nous avons besoin que vous puissiez nous faire confiance en cela et nous relayer. Il est important pour le développement de l'enfant de pouvoir **découvrir, expérimenter, tester des activités,**

expériences encore inconnues. Il est impossible pour un enfant de choisir l'inconnu et pourtant, pour son développement, il est primordial d'expérimenter l'inconnu.

La confiance que vous avez en nos institutions et en nos actions est un élément clé pour votre enfant. Il nous paraît en effet essentiel d'être tous et toutes **partenaires** pour mieux accompagner votre enfant. Cela implique bien entendu **un lien de confiance entre vous et nous**. La vision et la représentation de ce que peut être la collectivité pour vous, parents, pourrait ne pas tout à fait être celle que votre enfant vit. D'où la nécessité de pouvoir vous expliquer, échanger, discuter du sens de ce que nous proposons à vos enfants. Nous vous donnons quelques pistes des sujets dont nous parlons avec vos enfants en vous affichant une petite phrase illustrant la base de notre thème du mois et de la semaine.

L'accueil dans nos structures parascolaires est rythmé par des expériences diverses préparées et **organisées**. Il ne sera donc pas possible que votre enfant quitte l'UAPE **avant 16h30** s'il est inscrit pour la deuxième tranche de l'après-midi (prestation U5). Si le départ se fait à cette heure-là, il se pourrait que votre enfant n'ait pas encore goûté. Pour le cas où **exceptionnellement** cet horaire ne pouvait pas être respecté, nous vous remercions de venir chercher votre enfant à la sortie de l'école ou alors de prendre contact avec la direction afin de pouvoir organiser ce qui fait le plus sens pour votre enfant alors qu'il est en collectivité, ceci en fonction de vos contingences professionnelles.

Pour **les accueils du mercredi**, il se pourrait que nous organisions des activités un peu « spéciales » type forêt ou excursion. Nous vous remercions donc de prendre note que les départs se feront **soit à 13h30 au plus tôt soit à 16h30 et pas avant**.

Si vous décidez que votre enfant devait quitter seul nos structures après 17h00, nous vous remercions de nous faire un courriel à l'adresse suivante : secretariat@dame-tartine.ch. **Un téléphone ne suffit pas**. De même, si vous décidez qu'un enfant de moins de 16 ans vienne chercher votre enfant, nous vous remercions de nous faire une décharge par courriel.

Votre enfant ne pourra pas utiliser sa montre connectée au sein de nos structures.... Nous sommes connecté à la planète UAPE et seul le bon vieux téléphone fixe existe **eh oui eh oui eh oui.....**

Les groupes d'enfants sont parfois des **groupes multi-âges**, soit entre 4 et 12 ans, et **il se pourrait que votre enfant ne soit pas toujours avec son copain. Aie aie aie, c'est difficile** ! Notre objectif est de casser des dynamiques parfois compliquées et de s'ouvrir aux autres aux plus petits comme aux plus grands et d'encourager l'adaptation à ces différentes étapes de la vie. Rassurez-vous ces groupes changent régulièrement après chaque période de vacances du calendrier scolaire. Par contre, il n'est pas possible de contenter tout le monde et Tchick ne pourra pas toujours être avec Tchok et Tagada qui a demandé à être avec Tchugudu ne pourra peut-être pas être avec Tchugudu cette fois. Mais c'est pas grave... ! Il y a d'autres copains...

En ce qui concerne le groupe des 7-8P sur le temps de midi, ces enfants vont vivre quelque peu en **autonomie** : il s'agira que les uns et les autres se répartissent les tâches, bien sûr avec l'aide d'un membre de l'équipe éducative au début.

Dans l'intérêt de votre enfant et dans le but d'éviter de multiples séparations, **tout rendez-vous ou activité externe à l'UAPE (entretien avec un/e enseignant/e, dentiste, psychologue, pédiatre, gym, musique, ...) durant le temps d'accueil de midi ou de l'après-midi doit être évité, exception faite des rendez-vous avec les spécialistes du PPLS**. En effet, il est compliqué pour les équipes éducatives d'accueillir des enfants dans des horaires particuliers. Il peut aussi être compliqué pour un enfant de quitter l'UAPE pour un petit temps puis d'y revenir et de prendre, soit un repas en cours, soit une activité en plein milieu ou enfin de s'intégrer dans un groupe de pairs. En revanche il est envisageable de venir chercher votre enfant plus tôt pour de tels rendez-vous, **soit dès 13h15 ou 16h30 exceptionnellement**.

Pour les activités extra-scolaires, si votre enfant est inscrit à une activité telle que gym ou musique, **il pourra partir seul de l'UAPE avec votre autorisation** (courriel à l'adresse suivante : secretariat@dame-tartine.ch) **mais ne pourra pas y revenir après ladite activité**. D'autre part, il ne nous est pas possible que votre enfant sorte du groupe pour aller se préparer avant ladite activité. Dès lors, nous vous encourageons à venir 10 minutes plus tôt afin de préparer vous-même votre enfant. **Les enfants ne pourront pas se préparer seuls au sein de nos UAPE**.

Si votre enfant est inscrit aux devoirs surveillés de l'après-midi, il pourra rejoindre l'UAPE aussitôt les devoirs terminés. Nous vous remercions de nous avertir de cette inscription bien entendu.

Les repas de midi et le goûter sont labellisés Fourchette Verte. Nous vous encourageons à visiter le site www.fourchetteverte.ch. Le repas fait partie intégrante de la prestation de midi mais *il n'est pas l'élément essentiel de l'accueil*. Les valeurs telles que sociabilisation, bienveillance, valorisation, partage, éducation citoyenne sont à notre sens très importantes. Prendre un repas tous ensemble autour d'une table fait partie des valeurs essentielles du lieu, quand bien même le repas pourrait ne pas être au goût de votre enfant. Cette possible convivialité permet de découvrir des nouveaux aliments et des autres façons de cuisiner qui peuvent être intéressants et même finalement au goût de votre enfant **Qui sait ?????**

Le présent document fait partie intégrante du forfait d'accueil. Par sa signature le parent s'engage à en avoir pris connaissance et à y adhérer.